Calendrier des collectes de déchets **2026**

WATERLOO

inbw
Votre partenaire économique et environnemental en Brabant wallon

Avec le soutien de la Wallonie

Fostplus

Consignes de collecte

ORGANIQUES (SAC VERT) ET RÉSIDUELS (SAC BLANC)

Zone 1 : jeudi
Zone 2 : vendredi
Zone 3 + N5 : mercredi
En cas de jour férié : samedi suivant

Pour connaitre votre zone, contacter le 0800/ 49 057 ou scanner ce QR Code :

LES PMC

Toutes les 2 semaines en fonction des zones :
Zones 1 + 3 : jeudi
Zone 2 + N5 : mercredi
En cas de jour férié : samedi suivant

LES PAPIERS-CARTONS

Toutes les 4 semaines en fonction des zones :
Zones 1 + 3 : jeudi
Zone 2 + N5 : mercredi
En cas de jour férié : samedi suivant

COLLECTE SAPINS DE NOËL

Zones 1 + 3 : lundi 5 janvier
Zone 2 + N5 : lundi 12 janvier

Les sapins naturels devront être sortis la veille et dégarnis.

Votre sapin n'a pas été emporté ce jour-là ?
Pas d'inquiétude : laissez-le bien sur le trottoir.

Il sera récolté les jours suivants. En fonction du nombre d'arbres, leur enlèvement prend parfois plusieurs journées.

Attention cependant : **un seul passage** est effectué **par rue** ! Pour + d'infos, contactez votre commune : ecoconseil@waterloo.be - 02/352 99 94

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Chaque semaine, les lundis et mardis en fonction de votre zone.
Zones 1 + 3 : lundi, du 23/03 au 23/11
Zone 2 + N5 : mardi, du 24/03 au 24/11
(Collecte maintenue en cas de jour férié)

LES ENCOMBRANTS (3M³ MAX.)

Service payant, sur rendez-vous en contactant in BW au 0800/49 057 ou via le formulaire en ligne (merci de nous communiquer la liste la plus complète des objets qui seront mis à la collecte - voir consignes de tri sur notre site web www.inbw.be).

Les encombrants devront se retrouver devant votre domicile, sur la voie publique. En cas d'absence, de non-paiement ou non-conformité des déchets : l'enlèvement ne sera pas réalisé.

Horaire et adresse du recyparc

Recyparc de Waterloo
Chaussée de Nivelles 213 à 1420 Braine l'Alleud
Tél. : 010/65 30 11

- **Horaire unique pour toute l'année :** du lundi au vendredi de 13 h à 19 h, le samedi de 9 h à 17h (dernière entrée 15 minutes avant la fermeture).
- **Jours de fermeture :** les dimanches et les jours fériés légaux.

Plus d'info sur : www.waterloo.be

Vous n'êtes pas certain(e) à 100% de savoir quels déchets sortir et quand ? Ce que vous pouvez mettre dans le sac PMC ou dans les déchets résiduels ?

Téléchargez l'appli gratuite Recycle! sur votre smartphone.

Vous avez des questions ?

Votre commune :
Rue François Libert, 28 – 1410 Waterloo
Tél. : 02 352 99 94
ecoconseil@waterloo.be

Votre intercommunale de gestion de déchets :
in BW
Rue de la religion, 10 – 1400 Nivelles
Tél. : 0800/49 057
infodechets@inbw.be

Récapitulatif des dates de collecte

Waterloo	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
Déchets résiduels et organiques ZONE 1 (jeudi)	Chaque semaine en fonction de votre zone : **zone 1** : jeudi – **zone 2** : vendredi – **zone 3 + N5** : mercredi En cas de jour férié : samedi suivant											
Déchets résiduels et organiques ZONE 2 (vendredi)												
Déchets résiduels et organiques ZONE 3 + N5 (mercredi)												
PMC												
ZONES 1 + 3	3-15-29	12-26	12-26	9-23	7-21	4-18	2-16-30	13-27	10-24	8-22	5-19	3-17-31
ZONE 2 + N5	14-28	11-25	11-25	8-22	6-20	3-17	1-15-29	12-26	9-23	7-21	4-18	2-16-30
Papiers - cartons												
ZONES 1 + 3	8	5	5	2-30	28	25	23	20	17	15	12	10
ZONE 2 + N5	7	4	4	1-29	27	24	22	19	16	14	14	9
Déchets verts												
ZONES 1 + 3			23-30	06-13-20-27	04-11-18-25	01-08-15-22-29	06-13-20-27	03-10-17-24-31	07-14-21-28	05-12-19-26	02-09-16-23	
ZONE 2 + N5			24-31	07-14-21-28	05-12-19-26	02-09-16-23-30	07-14-21-28	04-11-18-25	01-08-15-22-29	06-13-20-27	03-10-17-24	

Consignes générales pour les collectes de vos déchets

Horaires

Sortez vos déchets **avant 6h00** le jour de la collecte ou la veille **après 18h00**. Attention, en cas de fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h00 du matin.

Dépôts

Faites en sorte que vos sacs blancs (résiduels), vos sacs verts (organiques), vos sacs bleus (PMC) et vos papiers-cartons soient bien visibles et accessibles.
Vos déchets doivent se trouver en bord de voirie et ne pas gêner le passage. N'oubliez pas de rentrer vos conteneurs en fin de journée. En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible pour le camion de collecte.

Poids maximum

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser 15 kg.

Intempéries

Par temps de neige ou de verglas, les camions de collecte sont souvent dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez patienter jusqu'au passage du camion dès que les conditions climatiques le permettront.

N'utilisez pas de contenant en plastique autre que le conteneur réglementaire pour présenter vos papiers/cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'il est endommagé lors de la collecte.

Collecte des PMC
En porte-à-porte

Emballages en Plastique

Bouteilles

Flacons

Barquettes et raviers

Films

Pots et tubes

Capsules de boissons

Sacs et sachets

Emballages Métalliques

Canettes et boîtes de conserve

Aérosols

Barquettes et raviers

Couvercles, bouchons et capsules

Capsules de boissons (café...)

Cartons à boissons

Conseils à suivre :

N'oubliez pas de sortir vos poubelles à temps.
Vérifiez en page 3 l'heure à laquelle vous pouvez les sortir la veille. Attention, les horaires des camions peuvent varier. Grâce à cela, nous éviterons que des dépôts tardifs ne deviennent des dépôts clandestins et cela vous évitera de devoir rentrer votre sac et de le conserver jusqu'à la collecte suivante.

Mon déchet va-t-il dans le sac PMC ?

- Est-ce un emballage ?
- Est-ce qu'il est en plastique, en métal ou est-ce un carton à boissons ?
- Est-ce qu'il est à usage unique ?

Si la réponse aux 3 questions est «oui» →

S'il y a au moins 1 «non» →

ou ou

INTERDITS - À TRIER COMME SUIT :

- Les batteries et piles
- Les appareils électr(on)iques (vapes,smartphones, ...)
- Les bonbonnes de gaz non-rechargeables
- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant « pousser-tourner »
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- Les emballages d'huile de moteur et de lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone
- Les emballages durs avec une contenance supérieure à 8L
- Gros objets en plastique
- La frigolite en billes :
  - si grande taille au recyparc,
  - si petits morceaux dans les déchets résiduels (conteneur noir ou sac blanc)

- Objets divers non recyclables : jouets, feutres, bottes, sandales

ou

Que signifie le logo Point Vert ? Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.

Collecte des Papiers-Cartons

En porte-à-porte ou via les recyparcs

Papiers

Papiers propres non souillés

Cartons

Cartons propres non souillés et aplatis

INTERDITS - À TRIER COMME SUIT :

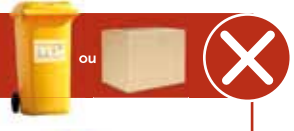

Films en plastique

Papiers et cartons souillés

Sacs de ciment Matériels scolaires

Conseils à suivre :

- Vos papiers-cartons doivent être glissés dans une boîte en carton résistante, ils ne peuvent être présentés en vrac.
- Le seul contenant en plastique autorisé est le conteneur noir et jaune de chez in BW, aucun autre contenant en plastique ne peut être utilisé pour la collecte.
- Pour plus d'infos: www.inbw.be/papiers-cartons

Collecte du verre

À déposer dans les bulles ou via les recyparcs

Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

Verre incolore

Verre coloré

INTERDITS - À TRIER COMME SUIT :

Couvercle métallique ou en plastique

Cristal

Verre résistant aux hautes températures

Miroir ou verre plat cassé

Porcelaine

Bouchon en liège

Ampoules et néons

Conseils à suivre :

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme dépôts clandestins passibles de poursuites administratives ou judiciaires.

Collecte des déchets organiques

Déchets biodégradables

Déchets de cuisine

Petits déchets de jardin

Autres déchets

Si vous n'avez pas de conteneur vert ou de collecte en sac, prenez contact avec votre commune

INTERDITS À TRIER COMME SUIT :

Barquettes et sachets en plastique

Litière minérale

Coton-tige

Déchets hygiène intime

Lange

Pas de plastique dans l'organique !

La règle des 5 R

Refuser

Refuser tout ce qui n'est pas durable, le superflu ou qui pourrait nous faire surconsommer.

Dites non merci aux sacs jetables, aux publicités dans la boîte aux lettres...

Réduire

Réduire sa consommation et n'acheter que ce dont nous avons besoin.

Préparez votre menu de la semaine, votre liste de courses, faites l'inventaire de vos armoires et réserves...

Réutiliser

Réutiliser et réparer tout ce qui peut l'être. Cela permet de prolonger la durée de vie des objets.

Vous pouvez aussi donner, échanger, vendre, upcycler...

Recycler

Et pour bien recycler tout ce qui peut l'être, il faut bien trier ses déchets.

Vous limitez ainsi la consommation de matières premières précieuses.

Rendre à la terre

Composter, c'est transformer un déchet vert en un amendement pour le sol. C'est boucler la boucle.

Vous pouvez composter vos déchets verts, vos déchets de cuisine...

Aujourd'hui, nous sommes plus de 8 milliards à vivre sur une même planète dont nous épuisons les ressources pour répondre à nos besoins. Ces ressources ne sont pas inépuisables. Alors apprenons à réutiliser tout ce qui peut l'être !

Mais nous devons aussi apprendre à moins consommer et à produire moins de déchets. Les 5 R nous aident au quotidien dans tous nos choix de consommation pour réduire nos déchets.

Plus d'infos sur notre site web «Réduire ses déchets»

ESPACES RÉCUP'

Il existe sur votre commune des lieux de collecte, de réemploi et de revente d'objets usagers ou d'occasion. Issues de l'économie sociale et solidaire, ces structures sont souvent des associations ou des entreprises d'insertion qui s'inscrivent dans une démarche de préservation des ressources et d'économie circulaire.

- **asbl Mains Tendues :** Drève de l'Infante, 27 bât C • 0498/84 08 49
- **Pêle-Mêle (livres d'occasions) :** rue François Libert 19A
- **Fol'Fouille : rue Jean Volders à Braine-l'Alleud**
  www.folfouille.be • info@folfouille.be • 02/385 24 35
- **Repair Café :** Ecole communale du Chenois - rue Bodrissart - repaircafewat@gmail.com

Plus d'infos
in BW : infodechets@inbw.be • www.inbw.be

Janvier

A : Zones 1 et 3

B : Zone 2 et N5

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 1				**1** Vacances d'hiver Nouvel an	2 Vacances d'hiver 2 2	3 Vacances d'hiver A 1 1	4 Vacances d'hiver
SEM. 2	5 Zones 1 + 3	6 Epiphanie	7 B N5 N5 3 3	8 A 1 1	9 2 2	10	11
SEM. 3	12 Zone 2 + N5	13	14 B N5 N5 3 3	15 A 1 1	16 2 2	17	18
SEM. 4	19	20	21 N5 N5 3 3	22 1 1	23 2 2	24	25
SEM. 5	26	27	28 B N5 N5 3 3	29 A 1 1	30 2 2	31	

Un problème avec une collecte?
Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be
ou consultez l'application Recycle!

Pour consulter la brochure « Le réemploi, mon 1er choix » :

Réparer au lieu de jeter

Connaissez-vous les Repair Cafés ? Il s'agit d'espaces dédiés à la réparation. Vous y trouverez les conseils de spécialistes ou des ateliers pour apprendre ou réparer vous-même divers types d'objets : petits électros, vêtements, meubles, vélos, etc. Réparer, c'est réduire ses déchets en prolongeant la vie des objets !

Adresses et infos : **www.repairtogether.be**

Les équipes de collecte vous débarrassent de vos poubelles, ça mérite le respect !

Rien ne vous agace plus que de suivre, au pas d'homme, un camion de collecte de déchets ? Alors ce message est pour vous !

Que feriez-vous si vos poubelles n'étaient plus collectées devant chez vous ? Auriez-vous le temps et l'envie d'accomplir cette tâche ?

Le rôle de cette profession est primordial dans notre société et on ne le souligne que très rarement. Leur mission est de ramasser les différents déchets devant votre domicile pour qu'ils soient transportés vers un centre de tri ou de valorisation. Elles contrôlent également si le tri est effectué correctement.

Leurs conditions de travail sont difficiles :

Debout toute la journée et dehors par tous les temps, elles doivent repérer les déchets à collecter, faire attention à leur positionnement par rapport au camion (angles morts) et aux véhicules qui circulent sur la voie publique.

Aidez-les à garantir leur sécurité : un accident est si vite arrivé !

De même, pensez à bien emballer les objets pointus/tranchants qui pourraient blesser les collecteurs lors de la manipulation des sacs.

Faites-vous attention au poids de vos sacs de déchets/caisses de papiers-cartons ?

Ce métier est très physique : il faut marcher, voire même courir de porte en porte, soulever les sacs/caisses de déchets pour ensuite les mettre dans le camion de collecte.

Avez-vous une idée de la quantité de déchets que ces agents doivent soulever en une journée ?

On l'estime à 10 tonnes de déchets ménagers ! C'est pourquoi, afin de préserver la santé et la sécurité du personnel de collecte, il est important que **vos sacs de déchets et caisses de papiers-cartons ne dépassent pas les 15 kilos**. Ils pourraient ne pas être collectés si ceux-ci devaient être trop lourds. N'hésitez donc pas à répartir le poids de vos déchets dans plusieurs contenants réglementaires.

Février

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 5							1
SEM. 6	2 Chandeleur	3	4	5	6	7	8
SEM. 7	9	10	11	12	13	14 Saint-Valentin	15
SEM. 8	16 Congé de détente	17 Congé de détente	18 Congé de détente	19 Congé de détente	20 Congé de détente	21 Congé de détente	22 Congé de détente
SEM. 9	23 Congé de détente	24 Congé de détente	25 Congé de détente	26 Congé de détente	27 Congé de détente	28 Congé de détente	

A : Zones 1 et 3 **B** : Zone 2 et N5

Une Saint-Valentin pleine de sens (et zéro déchet)

Pas besoin d'emballage pour dire « Je t'aime ». Offrez du temps, un moment partagé, un mot doux. Un pique-nique maison, une balade, un baiser... c'est romantique et écolo !

Des idées : **www.magde.be/actus/valentin-zero-dechet**

Mars

Un problème avec une collecte ? Un souci avec une bulle à verre ?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

A : Zones 1 et 3
B : Zone 2 et N5

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 9							1 Congé de détente
SEM. 10	2	3	4	5	6	7	8
SEM. 11	9	10	11	12	13	14	15
SEM. 12	16	17	18	19	20 Printemps	21	22 Journée mondiale de l'eau
SEM. 13	23 zones 1 + 3	24 zone 2 + N5	25	26 Grand nettoyage Be WaPP	27 Grand nettoyage Be WaPP	28 Grand nettoyage Be WaPP	29 Grand nettoyage Be WaPP Passage à l'heure d'été (+1h)
SEM. 14	30 zones 1 + 3	31 zone 2 + N5					

Le verre, c'est classe... et recyclable à l'infini !

Bouteilles, bocaux, pots en verre : pas besoin de les jeter s'ils sont en bon état.
Réutilisez-les pour conserver vos aliments ou décorer la maison.
Et s'ils sont cassés ? Direction la bulle à verre !

Plus d'infos sur le recyclage du verre :
www.inbw.be ou **www.fostplus.be.**

Avril

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 14			1	2	3	4	5 Pâques
SEM. 15	6 Lundi de Pâques zones 1 + 3	7 zone 2 + N5	8	9	10	11	12
SEM. 16	13 zones 1 + 3	14 zone 2 + N5	15	16	17	18 Collecte de vélos dans les recyparcs in BW	19
SEM. 17	20 zones 1 + 3	21 zone 2 + N5	22	23	24	25	26
SEM. 18	27 Vacances de printemps zones 1 + 3	28 Vacances de printemps zone 2 + N5	29 Vacances de printemps	30 Vacances de printemps			

A : Zones 1 et 3 **B** : Zone 2 et N5

Un problème avec une collecte ? Un souci avec une bulle à verre ?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

Une affaire qui roule

La collecte des vélos dans les recyparcs est un rendez-vous incontournable d'avril. Grâce à vous, des vélos encore en bon état ne finissent pas en déchets. Retapés, si nécessaire, par des associations, ils feront alors le bonheur de personnes moins favorisées. Ce 18 avril, si votre vélo est trop petit ou plus à votre goût, venez le déposer dans un recyparc in BW pour qu'il reprenne du service avec un autre cycliste.

Pour plus d'infos : **infodechets@inbw.be** ou **www.inbw.be.**

Bienvenue dans votre recyparc

CONDITIONS D'ACCÈS

- Présenter sa carte d'accès - délivrée gratuitement aux habitants de Braine-l'Alleud/Waterloo sur simple présentation de la carte d'identité.
- Quota : 60 m³ max par année civile (toute fraction confondue), sans limitation par passage ou par mois. N'importe quel membre, de plus de 18 ans, d'un même ménage peut obtenir gratuitement une carte d'accès (sur présentation de la carte d'identité). En cas de demande pour une seconde carte d'accès, celle-ci coutera 5 €, votre quota réel y sera transféré.

Le recyparc est réservé aux déchets issus de l'activité normale des ménages. Si vous avez un volume important de déchets (par exemple lors de travaux ou d'un déménagement), il est conseillé de louer un conteneur auprès d'une société spécialisée, à vos frais. Cela garantit un service équitable pour tous les citoyens.

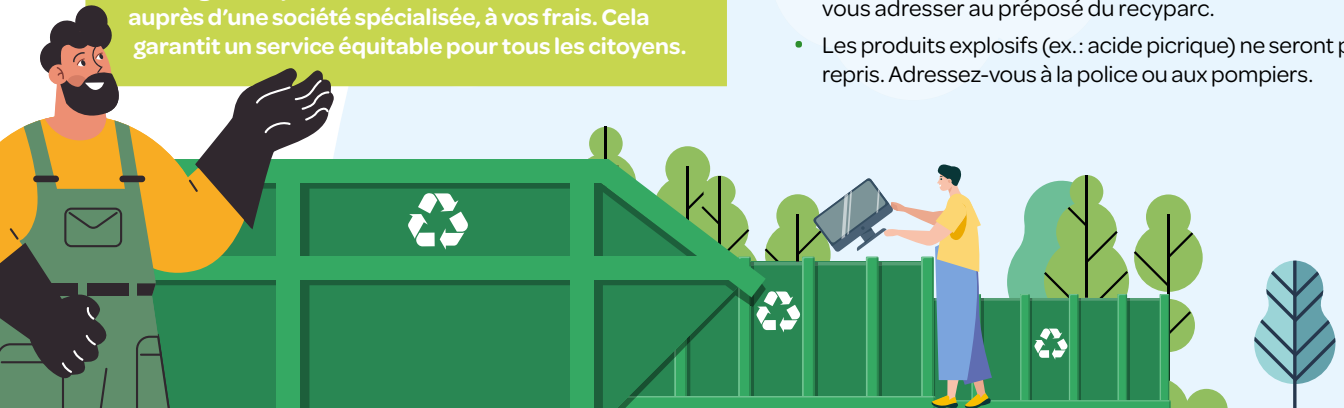

SÉCURITÉ

Circulation

- Limitez votre vitesse à 5km/h.
- Soyez prudent en cas de verglas.
- Stationnez votre véhicule de façon à ne pas gêner la circulation et n'oubliez pas de mettre votre frein à main.
- Soyez vigilant aux autres usagers lors de vos déplacements.
- Bâchez votre remorque.

Conteneurs

- Soyez prudent lorsque vous déversez vos déchets dans les conteneurs afin d'éviter tout risque de chute.
- En été, prenez garde aux guêpes.

Déchets

- L'asbeste ciment doit être présenté dans les sacs réglementaires vendus dans votre recyparc. Ceux-ci doivent être correctement fermés.
- En cas de déchets potentiellement dangereux, veuillez vous adresser au préposé du recyparc.
- Les produits explosifs (ex.: acide picrique) ne seront pas repris. Adressez-vous à la police ou aux pompiers.

DIVERS

- Veillez à ne pas laisser les enfants sans surveillance lors de votre visite.
- Pour éviter tout risque d'incendie, il est strictement interdit de fumer.
- En cas d'incendie, évacuez le recyparc et respectez les consignes des agents. Les accès doivent rester dégagés pour les secours.
- Les animaux domestiques sont interdits au recyparc.
- Il est strictement interdit de récupérer des déchets.
- Gilet jaune obligatoire dans le recyparc.

Un encombrant c'est quoi ?

Votre déchet rentre dans un sac poubelle de 60 l ?

OUI

Jetez-le à la maison dans votre sac blanc / conteneur gris

NON

Placez-le* au recyparc dans le conteneur des encombrants

*en suivant les indications du préposé

En bref, un encombrant est un déchet ménager non organique qui est soit trop lourd, soit trop grand pour rentrer dans un sac de 60l et pour lequel il n'existe pas de collecte spécifique.

Besoin de plus d'infos ?
Interrogez le préposé du recyparc ou rendez-vous sur **www.inbw.be**

Mai

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 18					**1** Vacances de printemps Fête du travail	2 Vacances de printemps	3 Vacances de printemps
SEM. 19	4 Vacances de printemps zones 1 + 3	5 Vacances de printemps zone 2 + N5	6 Vacances de printemps	7 Vacances de printemps	8 Vacances de printemps	9 Vacances de printemps	10 Vacances de printemps Fête des mères
SEM. 20	11 zones 1 + 3	12 zone 2 + N5	13	**14** Jeudi de l'Ascension	15	16	17
SEM. 21	18 zones 1 + 3	19 zone 2 + N5	20	21	22	23	24 Pentecôte
SEM. 22	**25** Lundi de Pentecôte zones 1 + 3	26 zone 2 + N5	27	28	29	30	31

Les restes ont de l'avenir !

Un reste de pâtes, une soupe oubliée, un bout de fromage ? Avec un peu de créativité, vos restes deviennent de nouveaux plats savoureux. Moins de gaspillage, plus d'économies... et un frigo bien géré !

Retrouvez des idées anti-gaspi dans la brochure « Recettes anti-gaspi »

A : Zones 1 et 3

B : Zone 2 et N5

Trier vos déchets organiques, un geste simple et utile !

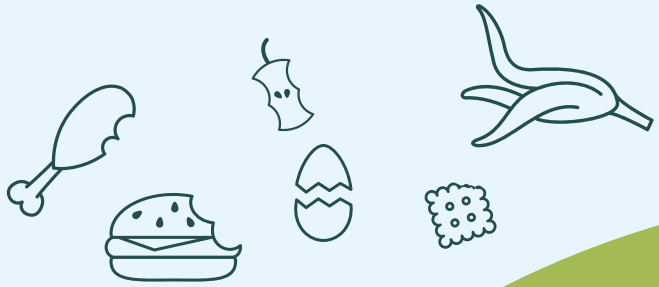

En triant vos déchets organiques, vous réduisez vos déchets résiduels et vous contribuez à produire de l'énergie, de la chaleur et du compost grâce à la biométhanisation.

Deux solutions simples selon votre situation :

1. Collecte en porte-à-porte

Utilisez un sac réglementaire ou un conteneur réglementaire (en fonction de votre commune) prévu à cet effet.

Quelques conseils :

- Retirez les emballages
- Utilisez du papier journal et n'hésitez pas à y jeter vos serviettes en papier/mouchoir (ils absorbent les jus)

Points importants :

- Pas de langes
- Pas de déchets chauds

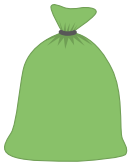

Liste des points de vente de sacs réglementaires

2. Points d'apport volontaire (PAV)

Dans certains quartiers, la commune et in BW mettent à disposition des points d'apport volontaire (enterrés et hors-sol) pour le dépôt de vos déchets résiduels et/ou de vos déchets organiques. Ce système de collecte permet d'évacuer vos déchets à tout moment.

Déposez-y vos organiques grâce à un badge prépayé (dans certaines communes).

Retrouvez la liste des communes concernées et toutes les infos en scannant ce QR Code

Vous avez un jardin ?

Compostez vous-même vos déchets : c'est facile, économique et bon pour vos plantes.
Brochure « Mon pote, le compost »

Juin

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 23	1 zones 1 + 3	2 zone 2 + N5	3 B N5 N5 3 3	4 A 1 1	5 2 2	6	7
SEM. 24	8 zones 1 + 3	9 zone 2 + N5	10 N5 N5 3 3	11 1 1	12 2 2	13	14 Fête des pères
SEM. 25	15 zones 1 + 3	16 zone 2 + N5	17 B N5 N5 3 3	18 A 1 1	19 2 2	20	21 Eté
SEM. 26	22 zones 1 + 3	23 zone 2 + N5	24 B N5 N5 3 3	25 A 1 1	26 2 2	27	28
SEM. 27	29 zones 1 + 3	30 zone 2 + N5					

A : Zones 1 et 3

B : Zone 2 et N5

Réduire les déchets au jardin : nos astuces pratiques

Le jardinage, ça peut être passionnant… ou générer beaucoup de déchets ! Pour vous aider à réduire tontes, tailles, restes de pesticides et autres déchets, nous avons réalisé la brochure « Le jardin zéro déchet ».

Compostage à domicile, astuces pratiques et bons réflexes avec la nature vous permettront de jardiner de façon durable et responsable.

Plus d'infos dans la brochure « Le jardin zéro déchet ».

Un problème avec une collecte ? Un souci avec une bulle à verre ?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

in bw

Juillet

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 27			1	2	3	4 Début des vacances d'été	5
SEM. 28	6 zones 1 + 3	7 zone 2 + N5	8	9	10	11	12
SEM. 29	13 zones 1 + 3	14 zone 2 + N5	15	16	17	18	19
SEM. 30	20 zones 1 + 3	**21** Fête nationale zone 2 + N5	22	23	24	25	26
SEM. 31	27 zones 1 + 3	28 zone 2 + N5	29	30	31		

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre? Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

in bw

A : Zones 1 et 3

B : Zone 2 et N5

Faites place au vrac

Les emballages restent une source importante de déchets. Pour en éviter un maximum, pensez à acheter en vrac. De plus en plus de magasins le proposent : légumes et fruits non emballés, mais aussi les céréales, fruits secs... Il vous suffit d'emmener vos contenants réutilisables et le tour est joué !

Plus d'infos

Août

Un problème avec une collecte?
Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be
ou consultez l'application Recycle!

A : Zones 1 et 3

B : Zone 2 et N5

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 31						1	2
SEM. 32	3 zones 1 + 3	4 zone 2 + N5	5	6	7	8	9
SEM. 33	10 zones 1 + 3	11 zone 2 + N5	12	13	14	**15** **Assomption**	16
SEM. 34	17 zones 1 + 3	18 zone 2 + N5	19	20	21	22	23
SEM. 35	24 **Rentrée scolaire** zones 1 + 3	25 zone 2 + N5	26	27	28	29	30
SEM. 36	31 zones 1 + 3						

La seconde main, c'est bien !

Envie de vous débarrasser de vêtements, électroménagers ou jouets toujours en bon état ?

Au lieu de les jeter, pensez à les revendre ou les donner. Plusieurs recyparcs peuvent accueillir vos dons. Cela pourrait faire le bonheur de quelqu'un ! Cela vaut également lorsque l'envie d'acheter vous vient ! De nombreuses plateformes proposent aujourd'hui la vente de seconde main.

Plus d'infos

Un emballage vous semble excessif voir inutile?

Aidez-nous à améliorer l'écoconception des emballages et à réduire l'impact sur l'environnement.

Suremballage en vue ?

Pour plus d'informations, consultez le Point de contact Suremballage. C'est ainsi que nous réduisons les déchets ensemble !

POINT DE CONTACT SUREMBALLAGE

Fostplus

Pas de lampes cassées dans la poubelle.

Apportez-les au recyparc et donnez-leur une nouvelle vie.
Plus d'info sur ***recupel.be***

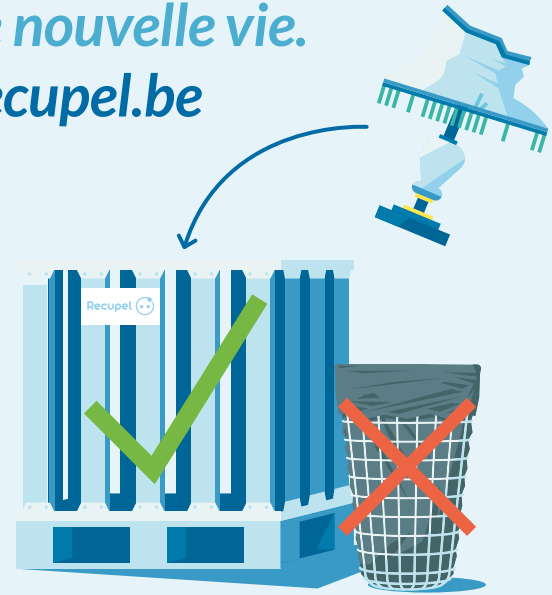

Recupel
Repartons de plus belle

A : Zones 1 et 3

B : Zone 2 et N5

Septembre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 36		1 zone 2 + N5	2 N5 N5 3 3	3 1 1	4 2 2	5	6
SEM. 37	7 zones 1 + 3	8 zone 2 + N5	9 B N5 N5 3 3	10 A 1 1	11 2 2	12	13
SEM. 38	14 zones 1 + 3	15 zone 2 + N5	16 B N5 N5 3 3	17 A 1 1	18 2 2	19	20
SEM. 39	21 zones 1 + 3	22 zone 2 + N5	23 **Automne** B N5 N5 3 3	24 A 1 1	25 2 2	26	27 **Fête Communauté française**
SEM. 40	28 zones 1 + 3	29 zone 2 + N5	30 N5 N5 3 3				

Vive le fait maison !

Devinette : elles sont meilleures, leur préparation est un moment de plaisir en famille, elles ne produisent pas de déchets d'emballages et sont plus saines ? Ce sont les collations maison ! Aucune comparaison avec les biscuits industriels suremballés.

Pour une recette de collation fait maison

Un problème avec une collecte ? Un souci avec une bulle à verre ?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

in bw

Octobre

A : Zones 1 et 3

B : Zone 2 et N5

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 40				1	2	3	4
SEM. 41	5 zones 1 + 3	6 zone 2 + N5	7	8	9	10 Collecte des jouets dans les recyparcs in BW	11
SEM. 42	12 zones 1 + 3	13 zone 2 + N5	14	15	16	17	18
SEM. 43	19 Congé d'automne zones 1 + 3	20 Congé d'automne zone 2 + N5	21 Congé d'automne	22 Congé d'automne	23 Congé d'automne	24 Congé d'automne	25 Congé d'automne Passage à l'heure d'hiver (-1h)
SEM. 44	26 Congé d'automne zones 1 + 3	27 Congé d'automne zone 2 + N5	28 Congé d'automne	29 Congé d'automne	30 Congé d'automne	31 Congé d'automne	

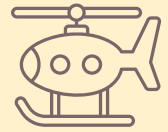

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

in bw

Collecte des jouets

Le 10 octobre, c'est la collecte des jouets dans les recyparcs. C'est une journée unique pour donner une seconde vie aux jouets qui ne servent plus et pour permettre à certains enfants moins chanceux d'en profiter.

Pour plus d'infos : **infodechets@inbw.be ou www.inbw.be**

Novembre

Un problème avec une collecte?
Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be
ou consultez l'application Recycle!

A : Zones 1 et 3
B : Zone 2 et N5

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 44							**1** Toussaint Congé d'automne
SEM. 45	2 zones 1 + 3	3 zone 2 + N5	4 B N5 N5 3 3	5 A 1 1	6 2 2	7	8
SEM. 46	9 zones 1 + 3	10 zone 2 + N5	**11** Armistice	12 A 1 1	13 2 2	14 B N5 N5 3 3	15
SEM. 47	16 zones 1 + 3	17 zone 2 + N5	18 B N5 N5 3 3	19 A 1 1	20 2 2	21	22
SEM. 48	23 zones 1 + 3	24 zone 2 + N5	25 N5 N5 3 3	26 1 1	27 2 2	28	29
SEM. 49	30						

Halte au papier

Comment éviter les déchets de papiers-cartons ? En achetant vos céréales, pâtes et autres produits en vrac par exemple ou en apposant l'autocollant « Stop Pub » sur votre boite aux lettres.

Pour obtenir cet autocollant « Stop Pub » : **ediwall@spw.wallonie.be** ou **infodechets@inbw.be**
Pour plus d'infos sur les collectes des papiers-cartons : **www.inbw.be** ou **www.fostplus.be**.

Le coût-vérité, la taxe déchets, avez-vous tout compris ?

Comme toute chose, la gestion de vos déchets a un coût, mais comment sont calculés ces frais ?

Les coûts liés à la gestion des déchets ménagers comportent 4 postes principaux de dépenses :

- Le financement des infrastructures, les frais de personnel ainsi que les frais de transport et de traitement des déchets collectés par ce biais.
- L'organisation des collectes en porte-à-porte incluant bien sûr le coût des collectes, le charroi et les frais de personnel mais aussi la taxe kilométrique et les frais liés aux infrastructures d'exploitation.
- En dehors des déchets collectés dans les recyparcs, les principaux modes de traitement des déchets sont la biométhanisation des déchets organiques et la valorisation énergétique des déchets résiduels. Là encore, ces traitements impliquent des coûts liés au fonctionnement des installations.
- Enfin, les actions de prévention des déchets ainsi que les frais de fonctionnement des Intercommunales constituent le dernier poste principal de dépenses.

En moyenne, à l'échelle régionale, ces 4 postes se répartissent, avec des variabilités, par sous-régions liées aux spécificités des territoires (urbain, rural, forte fréquentation touristique...).

Bien sûr, à côté de ces dépenses, il existe aussi des recettes comme celles issues de la revente de certaines matières, de subsides ou encore de ventes de sacs de collecte et d'électricité (produite par les unités de valorisation énergétique ou les unités de biométhanisation).

Mais au final, les dépenses restent nettement supérieures aux recettes et la gestion des déchets ménagers représente donc un coût. En Wallonie, il est obligatoire de le répercuter sur les bénéficiaires, à savoir les citoyens, au travers de la taxe déchets.

C'est le mécanisme du « coût-vérité ».

Décembre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 49		1	2	3	4	5	6 Saint-Nicolas
SEM. 50	7	8	9	10	11	12	13
SEM. 51	14	15	16	17	18	19	20
SEM. 52	21 Vacances d'hiver Hiver	22 Vacances d'hiver	23 Vacances d'hiver	24 Vacances d'hiver	**25** Vacances d'hiver Noël	26 Vacances d'hiver	27 Vacances d'hiver
SEM. 53	28 Vacances d'hiver	29 Vacances d'hiver	30 Vacances d'hiver	31 Vacances d'hiver Saint-Sylvestre			

Un problème avec une collecte?
Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be
ou consultez l'application Recycle!

A : Zones 1 et 3

B : Zone 2 et N5

Un tri PMC bien fait, c'est un geste qui compte !

Dans le sac PMC, seuls les emballages ménagers en plastique, métalliques et les cartons à boissons sont acceptés. N'y jetez jamais de piles, batteries ou appareils électriques : ils provoquent des incendies dans les centres de tri.

Pour plus d'info, www.fostplus.be ou consulter ce QR-Code.

Plus d'infos